



CHARGE DE MISSION SENIOR

G.I.P. GENOPOLE

GENOPOLE® est le premier bioparc français dédié aux sciences du génome et aux biotechnologies. Installé à Evry (Essonne), à 25 km de Paris, il réunit des laboratoires de recherche de haut niveau, un pôle d'enseignement universitaire et des entreprises innovantes. Son objectif : soutenir la recherche en Sciences du Vivant et favoriser le transfert de technologies vers le secteur industriel. GENOPOLE® a pour ambition de figurer avant 2010 dans les 10 plus grands « bioparcs » mondiaux réunissant recherche, enseignement supérieur et entreprises de biotechnologies.

Lancé sous la forme d'une association-loi de 1901 en 1998, GENOPOLE® est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) depuis le 1^{er} mars 2002.

Ses membres sont : le Ministère délégué à la Recherche et aux Nouvelles Technologies, le Conseil Régional d'Ile de France, le Conseil Général de l'Essonne, la Communauté d'Agglomération d'Evry-Centre-Essonne, la ville d'Evry, l'Université d'Evry-Val d'Essonne, l'Association Française contre les Myopathies.

Il est présidé par Thierry MANDON, Vice-Président du Conseil Général de l'Essonne, Maire de Ris-Orangis et dirigé par Pierre TAMBOURIN, avec à ses côtés Françoise OLIER (Directrice Générale Adjointe).

LE POSTE

GENOPOLE® Entreprises est l'une des équipes de Genopole® dont la mission principale est de développer le potentiel industriel biotechnologique du cluster Genopole®. A cette fin, Genopole® Entreprises accompagne les chercheurs dans leur projet d'entreprise.

L'équipe de GENOPOLE® Entreprises est composée de 7 personnes dont 5 chargés de mission. Elle accompagne les créateurs d'entreprises en les aidant à transformer leur projet en entreprise, en leur apportant un soutien actif dans la , définition de la stratégie, dans la prise en compte des contraintes liées à l'industrialisation, la gestion du portefeuille brevets, la mobilisation des ressources financières (aides publiques, fonds d'amorçage, fonds de capital risque, banques, partenaires industriels...), la constitution de leur équipe. .

GENOPOLE® dispose de bureaux pour créateurs, d'une pépinière qui peut accueillir des start-up pour une durée maximale de 2 ans et de plusieurs hôtels d'entreprises. Enfin, GENOPOLE® s'appuie sur un fonds de préamorçage, « GENOPOLE® 1^{er} Jour ». Doté de € 1,2 millions, ce fonds complète l'apport personnel des créateurs d'entreprises pour financer la première phase des projets et favorise l'octroi d'aides publiques.

Le chargé de Mission senior a comme missions principales :

- accompagnement et conseils auprès de chercheurs entamant une démarche de création d'entreprises de biotechnologie ;
- première appréciation scientifique et économique des projets ;
- Transformation du projet en entreprise jusqu'à sa validation par le marché (levées de fonds, signature d'un accord avec un partenaire industriel, réalisation de chiffre d'affaires);
- recherche de nouvelles modalités d'accompagnement des entreprises.
- en relation avec les investisseurs susceptibles d'intervenir dans les entreprises créées, il développe un réseau de soutien aux actions de GENOPOLE® et participe à des actions de communication et d'échange pour en assurer la promotion ;
- met en œuvre les actions visant à faire connaître GENOPOLE® des créateurs d'entreprises potentiels ;
- participe à l'animation du campus Genopole.

LE PROFIL

De formation initiale scientifique ou commerciale, le candidat idéal parle anglais couramment. Il s'agit d'un cadre expérimenté dont le parcours lui a permis de développer une réelle connaissance des affaires réglementaires et du développement clinique précoce (optimisation de lead et pré-clinique), ainsi qu'une approche globale de l'entreprise

Il doit avoir une expérience du développement clinique précoce au sein d'une entreprise de biotechnologie ou au sein d'un groupe pharmaceutique.

Il doit pouvoir à la fois échanger avec les chercheurs sur leurs projets et développer des relations de confiance avec l'ensemble des acteurs en interaction avec les projets (organismes publics, financiers, experts, autorités réglementaires, industriels,...).

Pour plus d'infos sur le poste ci-dessous contacter Patrick Faure a la Genopole d'Evry,
patrick.faure@genopole.fr